



Journal du CSE Energie



Compte-rendu CSE de la réunion du 24 et 25 avril 2025

Pourquoi ce compte rendu !

Conscient de la lourdeur d'un PV et des délais d'approbations trop longs avant diffusion, le syndicat CGT met en place ce compte-rendu après chaque réunion CSE, afin de faire un retour sur les points qui nous semblent importants.

Au menu du jour

En préambule, le secrétaire du CSE PSE a fait une déclaration dénonçant la note de service du 04/04/2025, émise et affichée par la direction et qui pointe du doigt la CGT alors que cette dernière n'est pas la seule à avoir refusé de signer cette NAO tel quel.

De plus, la CGT a procédé à une suspension de séance afin d'avoir des éclaircissements de la direction concernant le mail envoyé à l'ensemble des élus leur interdisant de communiquer avec l'ensemble des salariés via leur boîte mail pro ... Interdiction levée après échange et en attendant la négociation d'un accord d'entreprise.

CEGID

Après la mise en service courant janvier du nouvel outil de gestion, « CEGID », il n'est toujours pas opérationnel. Malgré les alertes faites par le CSE à la suite de vos remontées. De plus c'est avec parcimonie et de façon verbale que la direction communique sur le bilan financier et sur l'accidentologie....



Arrêt de l'activité Logistique SCTN basé à AVOINE



La direction a décidé de fermer cette entité historique. Les deux dernières PGAC Chooz (repreneur annoncé ORANO) et Penly (repreneur non connu à date) cesseront leurs activités respectivement le 30/06/2025 et le 31/12/2025. Comme d'habitude ce sont les salariés qui en paient les conséquences. Si pour certains salariés le repositionnement se fait sans difficultés, la majorité d'entre eux sont toujours dans le doute, le désarroi et l'angoisse ! La direction s'est engagée à garder l'activité Amiante qui serait rattaché à la P & L COVAL et une équipe de logisticien dont ceux de Tihange qui serait rattaché à ... ? Une expertise a été voté par le CSE afin de mesurer les conséquences sur les salariés et de suivre leurs reclassements.

Avenant heures supplémentaires

Suite au changement de la nouvelle CCN (Convention Collective Nationale), au-delà de 175 heures supplémentaires annuelles, l'entreprise est tenue de vous présenter un **avenant**. Nous tenons à vous informer non seulement que le signer n'est pas obligatoire mais qu'en l'absence de votre accord, si l'entreprise vous impose des heures supplémentaires au-delà de 175 heures, celles-ci seront majorées de 25% supplémentaire à la majoration habituelle (heure à 25% payées à 50%, heure à 50% payées à 75%). Nous avons demandé à la direction de ne pas tenir compte des avenants déjà signés par méconnaissance de cette nouvelle règle et par souci de loyauté envers les salariés. Nous vous recommandons de prendre connaissance de cette nouvelle règle en vous référant à la convention collective nationale métallurgie (article 99) via vos élus locaux.

Compte CET B

Malgré une nouvelle demande à la direction de nous envoyer plus tôt le formulaire CET (Compteur Epargne Temps) afin de planifier nos congés payés avant fin mai ou de les mettre en compte. La direction maintient l'envoi de ce formulaire comme d'habitude avec la fiche de paie du mois d'avril.

Une communication doit être également faite par la direction concernant le don de jour de CP pour ceux qui ne pourraient les solder avant le 31/05/2025 (à défaut les jours perdus atterrissent sur le compte de l'entreprise)

Divers



Note aux encadrants, le PDG change d'arguments ; lors de la NAO 2025 celui-ci négociait à la baisse en déclarant :

- « *Nous en avons assez fait pour la base et vous seriez surpris de voir les fiches de paies !!* »
- « *Les assimilés-cadres mangent dans toutes les gamelles avec le 13^{ème} mois plus la prime variable !!!* »

Nous ne reviendrons pas sur les propos tenus envers les cadres, suite à notre demande de leur attribuer un 13^{ème} mois car les propos tenus étaient ambigus et nous tenons à rester factuel.

Néanmoins, ses propos n'étaient guère plus élogieux...

N'hésitez pas à remonter vos remarques aux élus locaux CGT, nous sommes là pour vous représenter !

**N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER LE BLOG DE LA CGT : <http://www.cgt-ndel-gdf-suez.com/>
Ou le Facebook ENDEL CSE Industrie et Energie**

